



Doc. 13026

18 septembre 2012

Suites de la récente décision judiciaire dans l'affaire des Pussy Riot

Question écrite n° 617 au Comité des Ministres

de M. Nikolaj VILLUMSEN, Danemark, Groupe pour la gauche unitaire européenne

A la suite de la récente décision judiciaire dans l'affaire des Pussy Riot, quelles initiatives le Comité des Ministres va-t-il prendre pour amener les autorités russes à respecter les normes établies à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

